

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS****DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS****SÉANCE DU 29 NOVEMBRE 2011 À 20 HEURES 30**

N° 6 - 199 / 2011 : GIRATOIRE RUE HENRI MOISSAN - DÉPLACEMENT ET ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE TENSION HTA 20 KV - CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ERDF

**L'An Deux Mille Onze, le 29 novembre 2011**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le mardi 29 novembre 2011 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

**Membres présents :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Geneviève PARMENTIER, Michèle BARRAU-SARTRES, Stephen JACKSON, Pierre COSTES, Michel FOURNIALS, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William INION, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

**Membres suppléants votants :** Mesdames, Messieurs, Françoise LARROQUE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Jean ESQUERRE, Claude COSTES, Thierry MALLÉ, David KOWALCZYK.

**Membres suppléants présents non votants :** Mesdames, Messieurs, Alain GRIMAL, Robert PAGGI, Alain LONG, Jean-Charles BALARDY, Anne ROUMÉGAS-PORCHE, Eliane CARLES, Jean MAURIÈS.

**Membres excusés :**

**Membres titulaires :** Mesdames, Messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Louis BARRET, Naïma MARENGO, Dominique BILLET, Thierry GINESTET, Félix TORRÈS, Thierry ASTOULS, Gérard POUJADE, Bruno LADOUGETTE, Philippe HEIM, Maryse BERTRAND.

**Membres suppléants :** Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Michel FRANQUES, Laurence PUJOL, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Claude DÉUTSCHMEYER, Michel ALBAREDE, Françoise LESCURE, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Jean-Paul CALMELS, Marie-Claude DURAND, Michel ANDRAL, Francine ALARY, Noël RAMON, Benoît DELERIS, Jean-Charles BORGOMANO, Monique MILHAU, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP, Emmanuelle VIEILLEDENT.

**Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 42**

**Votants (titulaires, suppléants votants) : 35**

**SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 NOVEMBRE 2011****N° 6 - 199 / 2011 : GIRATOIRE RUE HENRI MOISSAN - DÉPLACEMENT ET ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE HAUTE TENSION HTA 20 KV - CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ERDF**

Pilote : Développement Économique

Autres services concernés : Direction Générale des Services  
Finances et Budget  
Affaires juridiques, générales et marchés publics

**Monsieur Robert GAUTHIER, rapporteur,**

Dans le cadre de l'aménagement du giratoire au droit de la rue Henri Moissan, le déplacement de la ligne aérienne à 20 kV « **départ ZINDUS MASSAL et POSTE 4 UF LEBON** » longeant la rue Henri Moissan s'impose.

Des négociations ont été menées avec ERDF qui a accepté de déplacer ses ouvrages, et d'en enfouir une partie.

Cette modification intervient dans l'intérêt de la voirie et est, par conséquent, intégralement prise en charge par ERDF.

ERDF demande donc l'autorisation à l'agglomération :

- De donner son accord sur la consistance des travaux : une partie de la ligne étant enfouie et l'autre nécessitant d'implanter 4 supports pour les conducteurs aériens,
- de donner son accord pour que soit établie une convention de servitudes, à titre gratuit.

**Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

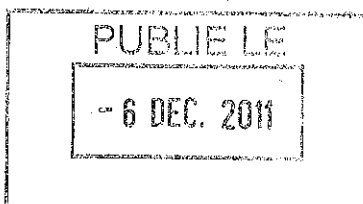
Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 25 octobre 2011,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

✚ **AUTORISE** ERDF à déplacer la ligne aérienne « départ ZINDUS MASSAL et POSTE 4 UF LEBON » au droit de la rue Henri Moissan, à implanter 4 supports béton sur la parcelle IP 3 et à enfouir une partie de celle-ci,

✚ **AUTORISE** monsieur le Président à signer la convention de servitudes y afférent prévoyant l'établissement d'un droit de servitudes à titre gratuit.



Pour extrait conforme,  
Fait le 29 novembre 2011

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE

